

Compte rendu Comité social d'administration local reconvoqué du 06/03/2025

Le 6 mars 2025, un Comité social d'administration local s'est tenu évoquant, notamment la 3^{ème} vague des SIP de demain et la généralisation de l'affectation locale sur fiche de poste des A.

Mise en place du SIP de demain sur les sites de Cambrai, Avesnes-sur-Helpe et Valenciennes :

Pour mémoire, la réforme du SIP de demain s'appuie sur les principes de désectorisation, de polyvalence des équipes (assiette-recouvrement) et de participation à l'accueil de tous les agents.

Les structures sont généralement organisées en 3 pôles : assiette/recouvrement amiable – contentieux/contrôle/recouvrement forcé – comptabilité. Parfois, la mission comptabilité est intégrée dans les autres pôles.

Bien que la Direction persiste à tenter de vendre la réforme comme un progrès pour les agents et les usagers, il ne s'agit que d'une tentative de palier aux suppressions d'emplois.

Pour eux, pas de souci, la cible est atteinte. Mais aucune explication claire n'a pu nous être fournie sur cette cible et les critères permettant de conclure à son atteinte.

Ce qui est clair, c'est que cette cible dépend de critères purement statistiques et factuels et que, parmi les critères, ne figurent pas le bien-être des agents .

Alors que la Direction forme tous les agents en vue d'une extension de compétences, elle précise que ce sont les équipes qui seront polyvalentes et non les agents...pourtant incités à la polycompétence individuelle via le parcours de formation obligatoire....il y a de quoi en perdre son latin...

Après ces généralités, les spécificités de chaque site ont été examinées :

- **Cambrai** : la répartition des agents dans les différents pôles s'avère être un « casse-tête » pour la Direction avec très peu de volontaires pour intégrer l'équipe contentieux-recouvrement forcé. La Direction s'est donc engagée à se déplacer à nouveau sur ce site pour en discuter avec les agents. A cela s'ajoute un déficit prévisible de -7 agents au 1^{er} janvier 2026 pour lesquels aucun gel de poste n'est annoncé.

- **Avesnes** : L'intérêt du passage en SIP de demain pour un si petit SIP reste obscur... d'autant plus que l'équation promet d'être compliquée avec seulement 4 des 8 postes de C pourvus à ce jour. Une fois de plus, heureusement qu'il reste des collègues dans l'équipe de renfort !!

- **Valenciennes** : Le SIP tel qu'il existe fonctionne ...la Direction ne le conteste pas...pour autant, elle maintient sa volonté de réformer le fonctionnement du SIP au risque de déstabiliser l'équipe et dégrader les conditions de travail des agents. Seule « bonne » nouvelle, le poste d'inspecteur vacant sera proposé en fiche de poste...

La Direction poursuit donc sa logique jusqu'au-boutiste sans réellement être capable de la justifier sur le fond... suivront donc les SIP de Denain, Armentières et Lille 2 en septembre puis les SIP de Roubaix et Hazebrouck début 2026.

Généralisation de l'affectation locale des A sur fiche de poste et au fil de l'eau :

La Direction nous a présenté sa déclinaison locale de la « réforme » d'affectation des cadres A initiée par la Direction générale.

Le principe est qu'il n'y a plus de principes et que l'exception devient la règle.

Ainsi, dès cette année, un inspecteur.trice souhaitant muter en local ou arrivant dans la direction suite au mouvement national devra candidater sur les postes proposés par la direction en déposant un CV et ses trois derniers CREP, parfois une lettre de motivation et en passant, si nécessaire, un entretien.

Dans ce système, adieu les priorités et l'ancienneté administrative, les règles d'affectation claires et transparentes et la mutation choisie...bonjour le règne de l'entre-soi, le retour de la filiarisation et l'opacité.

Un premier filtre, conduisant à ne retenir qu'environ 3 dossiers, sera effectué par les RH selon des critères nébuleux pouvant être déconnectés des « attendus » portés dans la fiche de poste...mais rassurons-nous, le CMC sera là pour aider les collègues dans leurs démarches ...et ils ne seront pas trop de ...1.

Les collègues des RH devront également supporter les conséquences de cette « réforme » : rédaction des fiches de poste, tri des dossiers, participation aux entretiens...12 mois sur 12.

Les recruteurs seront, de leur côté, parfaitement formés par ...un guide...pas ...mais... .

Les collègues arrivant dans le département qui ne seraient pas retenus sur une fiche de poste auront, de leur côté, la chance d'être affectés d'office ou ALD ! Mais soyons à nouveau rassurés, ils pourront choisir entre un poste dont personne n'a voulu et...un poste dont personne n'a voulu.

Ne vous méprenez pas, si nous le présentons avec humour, ce ne sera pas une partie de rigolade pour les collègues qui devront subir ce nouveau recul de leurs droits.

Les élus de Solidaires Finances Publiques 59 ont rappelé leur ferme opposition à ce mode de recrutement et resteront vigilants aux modalités de son application pour limiter au maximum ses effets délétères.

Les élus de Solidaires Finances Publiques 59 combattront toute tentative d'étendre ce mode de recrutement aux autres catégories et seront toujours présents pour accompagner les collègues.



Questions diverses :

- **Site de Denain et Douai :** notre demande d'attribuer un vigile à l'accueil de ces deux sites a été refusée pour les périodes hors campagne (vigiles présents lors de cette période).

- **fiche FISFI :** Cette fiche accessible sur l'espace ENSAP reprend les éléments de la situation administrative de l'agent et liste ses absences. Elle présente un caractère confidentiel et ne peut être communiquée sans l'accord de l'agent. Elle n'a vocation à être utilisée que dans le cadre d'une mobilité hors DGFIP (toujours sous couvert de l'accord de l'agent).

- **Taxe d'Urbanisme :** les problématiques liées au blocage applicatif gérant les TU ne sont toujours pas réglées. Aux taxes non émises s'ajoutent les défaillances déclaratives non relancées et les contentieux mis en attente. Le déblocage produira donc un surcroît d'activité intense pour le SDIF. En prévision, la Direction a demandé à pouvoir recruter de nouveaux personnels contractuels.

Les élus de Solidaires Finances Publiques 59 ont également abordé : la situation de la salle des serveurs de la formpro, les travaux de Kennedy, les travaux et le regroupement des services sur le site d'Hazebrouck, les problèmes batimentaires et d'odeurs du site d'Orchies...

